

La reconstruction française

Autor(en): **Petit, Claudius**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **22 (1950)**

Heft 12: **Collège de Sainte-Croix**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-123705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA RECONSTRUCTION FRANÇAISE

par *M. Claudius Petit*
Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme

« Nous nous apprêtons à construire au moins trois fois plus qu'avant guerre, nous devons construire trois fois plus. Ce n'est pas un projet en l'air ; ce n'est pas un but illusoire. Les maisons qui s'écroulent sont là pour nous dire chaque jour que nous ne devons pas perdre un instant. Les maisons qui s'écroulent sur les gens qu'elles enterrent sont là pour nous dire que nous devons agir sans perdre une minute. Et nous construirions trois fois plus qu'entre les deux guerres sans ordre, sans volonté, sans savoir ce que nous bâtissons, sans nous apercevoir, que nous bâtissons la France de demain sans savoir que nous bâtissons pour être à l'exemple du monde, sans savoir que nous bâtissons au moment où, dans le monde, chacun cherche la forme de la cité future, sans nous rendre compte que nous pouvons apporter la forme de cette société future ?

» Parce que, sans doute, nous avons, chez nous plus que partout ailleurs, le sentiment de ce qu'est le poids humain dans l'ordre des choses ; sans nous rendre compte que nous sommes porteurs de toute une civilisation que nous devons concrétiser, que nous avons été le pays des bâtisseurs, que nous devons redevenir le pays des bâtisseurs, parce qu'il ne s'agit plus de construire des palais, des églises ou des monuments ; il s'agit de construire la maison des hommes ; après avoir tant fait pour l'équipement national, nous devons maintenant donner à chacun sa part de cet équipement national ; nous devons justifier, aux yeux des femmes et des enfants, que les hommes ont bien travaillé, qu'ils ont peiné pour construire ces nouveaux palais que sont les barrages ou les centrales, que sont les grandes centrales minières ; et nous devons précisément mettre à la disposition du plus grand nombre, et non plus seulement des privilégiés, les bienfaits de tout le travail des hommes.

» Et nous laisserons bâtir n'importe quoi, pour des prétextes futiles d'autonomies ? Il n'y a pas, dans cette affaire, de gens autonomes. Il y a des Français attachés à une grande tâche. Cela consiste à bâtir la maison des hommes au milieu d'une nature réconciliée avec les maisons. Il s'agit de donner à chacun sa part de soleil. Il s'agit de lutter contre les égoïsmes même désintéressés, de ceux qui veulent faire une œuvre malgré les autres. Il s'agit aussi de lutter contre les mauvaises habitudes, même quand elles paraissent bonnes.

» Il s'agit de centrer le danger de certaines formules

lorsqu'elles sont étendues trop loin. Il s'agit de dire que les travailleurs ont le droit qu'on bâtisse pour eux des villes qui n'aient pas de classes dans leurs quartiers ou dans leurs rues. Il s'agit de montrer que nous sommes capables d'affirmer notre civilisation, que nous avons défendu pendant la résistance cette civilisation qui ne pourrait pas se justifier si elle n'apportait pas, en ce moment, aux Français, aux femmes et aux enfants, ce que nous pouvons leur donner. Et nous le pouvons parce que nous sommes entrés dans l'abondance, — parce que nous ne devons pas la craindre — parce que nous devons surmonter tous les égoïsmes pour l'utiliser, pour la répartir.

» Nous n'avons pas le droit, tant que des hommes et des femmes ont faim, tant que des hommes et des femmes vivent dans des taudis, de nous arrêter dans ce travail ; et nous devons transformer même nos habitudes s'il le faut pour que les Français puissent loger dignement dans des maisons claires où le soleil et la nature seront présents.

» Et c'est à cette tâche que j'essaie de m'accrocher et que j'essaie de convier tous les Français.

» Oh ! qu'elles sont bien loin les circulaires que l'on met en cause et qui gênent ceux qui ne veulent pas travailler, et qui gênent les architectes qui ne veulent pas remettre en cause leurs plans !

» C'est vrai que nous avons refusé des terrains pour construire à des offices ou des coopératives ou à des sociétés ou à des particuliers. C'est vrai que nous en refuserons demain, parce qu'il n'est pas admissible que, pour loger des travailleurs, le terrain soit toujours assez bon parce qu'il ne coûte pas cher.

» C'est vrai que nous empêcherons que sur des terrains l'on mette 1 000 ou 1 200 habitants à l'hectare. C'est vrai que nous tiendrons compte des usines qui avoisinent. C'est vrai que nous tiendrons compte des écoles qui ne sont pas là. C'est vrai que nous tiendrons compte du jeu des enfants. C'est vrai que nous tiendrons compte de la nécessité de mettre des arbres autour des maisons.

» Tout cela est vrai. Tout cela, nous ne le cachons pas : nous le crions ! Et nous mettons au défi quiconque de venir nous empêcher de poursuivre notre action, parce que, maintenant, les Français ont compris que l'on ne bâtit pas pour des privilégiés, mais que l'on met les lois sociales, qui ont été forgées pour cela, au service du

bien-être des hommes, des femmes et des enfants de ceux qui souffrent, de ceux qui peinent, et ce sont ceux-là qui me soutiennent dans l'action que je mène.

» Pour arriver à construire 20 000 logements chaque mois, il ne faut pas compter sur le seul effort de l'Etat ; il ne faut pas non plus compter sur le seul effort de telle ou telle formule magique. Tout le monde l'a bien compris qui se penche sur ces problèmes avec un peu de souci.

» Jamais la loi sur les Habitations à Bon Marché ne permettra de construire autant de logements qu'il en faut. C'est pour cela que j'ai pensé, non pas pour leur faire concurrence, mais pour d'autres motifs, qu'il fallait essayer d'attirer les capitaux qui, trop longtemps, ont oublié le chemin de la construction, qu'il fallait les inviter à reprendre ce chemin.

» De là les primes. Les primes ne viennent pas en concurrence ; elles viennent, sur un clavier différent, s'adresser à des gens qui ont des capitaux et leur disent : « Vous avez une aide supplémentaire, vous n'avez pas encore l'intérêt de construire pour louer, parce que les Français ne sont pas encore habitués à travailler suffisamment de jours chaque mois pour qu'un logement puisse être construit dans des conditions normales ; mais cette prime, qui vient comme une compensation à un déficit annuel dans le loyer, peut vous intéresser à nouveau. Les capitaux qui se cachent, les capitaux qui s'ennuient, les capitaux qui ne servent à rien, les capitaux qu'on transforme en bijoux trop gros sur les doigts et sur les bras des femmes, les capitaux qui se transforment en trop nombreux manteaux de fourrure, en collets de fourrure chez les petits et moyens commerçants, tout cela doit prendre un autre chemin.

» Notre pays doit comprendre qu'il est bon que les capitaux, l'argent servent à quelque chose. Il est bon de reprendre de bonnes habitudes. Ces primes n'ont pas d'autre but.

» Déjà, si les 3 milliards de primes étaient utilisées, cela supposerait que 120 milliards de capitaux privés au moins s'investissent dans la construction. Je vous le dis très franchement : ce serait une bien grande ambition que de voir utilisés ces 3 milliards dans une année, surtout quand l'année budgétaire commence au milieu de l'année. Et cela pour bien marquer qu'il s'agit d'une tâche particulière.

» Si bien que je puis vous assurer : n'ayez pas la crainte que certains ont habilement distillée déjà dans de trop nombreux milieux, que les primes viennent pour lutter contre l'aide que l'Etat peut apporter avec la législation des Habitations à Bon Marché. Cela, je vous le dis sans aucune crainte. Non seulement je ne laisserai jamais diminuer, mais je ne laisserai jamais dans l'état actuel des crédits qui doivent être ou le « livret logement » ou le « livret construction » ou le « livret épargne ».

« Cette épargne construction » elle a pour nous, elle a pour moi beaucoup de mérite ; mais elle en a un surtout : pour la première fois, l'Etat apporterait une garantie non pas au porteur de capitaux importants, mais à

l'épargnant, qui chaque mois, après sa paie, s'en va porter ses modestes économies au guichet dans l'espoir de construire un jour quelque chose. Et, plus que tout le reste, cette seule vertu est, à mes yeux, essentielle. Apporter la garantie à celui qui n'aura plus besoin d'épargner sans espoir, de courir toujours après son épargne qui fuit parce que, lorsqu'il arrive à avoir économisé suffisamment, il se produit n'importe quel événement qui fait qu'il n'a même plus de quoi acheter le modeste terrain, alors qu'il croyait déjà construire une partie de sa maison.

» Et si l'Etat réalise cette opération, — et j'espère qu'il le fera, je pourrai presque dire : « Je suis sûr qu'il le fera, car il suivra nos propositions, elles sont tellement portées aussi par la volonté populaire, et un pays, surtout une démocratie, ne fait rien sans l'opinion populaire, c'est pour cela que je suis sûr que « l'épargne construction » sera établie, et je crois prochainement — eh bien cela permettra à tous ceux qui veulent en faire l'effort, d'économiser la part qui leur permettrait ensuite d'accéder au Crédit immobilier. Il y aurait là un ensemble de législation qui serait extrêmement profitable et utile.

» Mais il est indispensable que nous établissions cette « épargne construction », malgré les ennuis, peut-être les complications, peut-être la gêne que cela peut apporter sur certain plan de la réalisation, parce que cela est nécessaire... j'allais dire à la moralité publique. Et cela marquerait d'une date une évolution dans l'esprit même de tous les Français.

» Puis, vous avez parlé d'une aide particulière, soit par des moyens financiers, soit par une partie de la contre-valeur Marshall.

» Alors là, je le dis très franchement, nos amis Américains nous aident puissamment dans notre équipement, dans notre relèvement, par une aide substantielle que, chaque année, ils nous donnent.

» Cette aide, jusque-là, était utilisée surtout à l'équipement de notre pays. Mais, en réalité, dans un budget aussi vaste que le nôtre, qui connaît un budget sensiblement égal d'équipement ou de reconstruction et de construction, c'est un jeu de l'esprit ou un jeu de l'écriture que de vouloir affecter une partie de cette aide à telle ou telle activité de l'économie française.

» C'est une aide qui nous est donnée, mais qui ne doit point faire oublier la part que les Français doivent eux-mêmes donner, et elle sera toujours aussi grande puisque, si l'on prend davantage pour la construction, il faudra sans doute donner plus d'impôts pour les autres objets des soucis financiers de l'Etat. Aussi bien, jamais nous ne pourrions être assez reconnaissants à ceux qui, pour la première fois dans l'histoire, accordent une aide aussi généreuse, et, en même temps, jamais nous ne dirons assez aux Français qu'ils doivent comprendre que, pour construire à la cadence à laquelle nous devons construire, il faut véritablement consentir, accepter de travailler plusieurs jours par mois pour payer son loyer.

» Je voudrais maintenant terminer tout simplement en vous disant ceci :

« On construira la France avec l'aide de chacun sur son propre territoire. Il faut que les C. I. L. fassent l'impossible dans leur sphère pour apporter leur état d'esprit de coopération patronale et ouvrière sur un même problème dépouillé totalement de tout paternalisme. Il faut que les patrons des C. I. L. soient, auprès de leurs collègues patrons, les pionniers de cette idée que la dignité des hommes, que la dignité de leurs ouvriers commande et ordonne qu'il n'y ait plus aucun lien entre le contrat de travail et le logement. Il faudra qu'ensuite nous arrivions même à persuader le grand Patron Etat, car le grand Patron Etat, pour l'instant, fait du paternalisme en logeant lui-même ses mineurs, qu'il les loge toujours, mais qu'il n'établisse plus de lien entre le contrat de travail et le logement.

» Il y a, en cette affaire, une action qui regarde tous les citoyens. Je ne le dirai jamais trop. Un gouvernement ne peut jamais faire que ce que l'opinion publique admette qu'il soit fait. C'est soutenu par l'opinion publique que, maintenant, je peux faire davantage, parce que l'opinion publique, en un an de temps, j'en suis sûr, a changé.

» Elle a changé parce que ce n'est pas en vain que l'on attire son attention toujours sur ce problème du logement, sur la qualité dans laquelle ses solutions doivent être recherchées.

» Il s'agit de faire du Bâtiment notre première industrie nationale. »

(Extrait d'un discours prononcé au XI^{me} Congrès national pour l'habitation et l'urbanisme).

C U L T I V O N S N O T R E J A R D I N R O S E S E T R O S I E R S (suite)

par Louis Cornuz

Quels rosiers va-t-on planter dans son jardin ? *

Sans parler des variétés et des coloris, voyons les diverses formes sous lesquelles le rosériste peut nous fournir les rosiers, leur emploi étant naturellement subordonné à la forme qu'ils prennent par la suite :

Ils sont ramifiés dès la base et ne dépassent guère un mètre de hauteur. Les variétés actuellement au commerce sont toutes remontantes. Elles comprennent : *les rosiers à grandes fleurs*, véritables roses classiques, souvent parfumées, avec un beau bouton, long et turbiné. Ces roses conviennent très bien en massifs, et les plus vigoureuses d'entre elles pour la fleur à couper. Les *rosiers nains à petites fleurs* connus aussi sous le nom de Polyantha ou de rosiers géraniums, allusion à la masse de fleurs qui donne de loin l'effet d'une corbeille de géraniums ; ils produisent tout l'été d'énormes inflorescences, à petites roses, généralement sans parfum. La fleur n'est pas belle par elle-même ; mais le grand nombre de fleurs épanouies en même temps font un effet de masse, une

tache de couleur, des plus agréables. On les plante en massifs monochromes.

C'est une forme culturale des rosiers nains à grandes fleurs, que l'on greffe sur tiges d'églantiers entre 1 m. et 1 m. 20. Greffés plus bas sur la tige, entre 60 et 80 cm. ils donnent une demi-tige. Ils servent à ponctuer un massif régulier.

Appelés aussi rosiers de parcs, ils sont ramifiés dès la base ; leurs rameaux forts et érigés atteignent deux mètres et plus. On peut les comparer à des arbustes à fleurs. Ce sont pour la plupart des rosiers à fleurs simples, ne fleurissant qu'une fois. Leurs mérites résident dans leur coloris brillant, jaune, rose ou rouge, la délicate forme des fleurs, la masse et la longue durée de leur floraison, et souvent aussi dans la forme curieuse de leurs fruits. On les plante en isolés sur les pelouses, ou parmi les arbustes du jardin.

Ils sont caractérisés par des longs rameaux minces, ne pouvant se soutenir d'eux-mêmes, et demandant un support. Comme les rosiers nains, ils sont ramifiés dès

* Voir « Habitation » N° 10/1950